

■ **Dimanche 13/10** CONCERT OLIVIER LEROY  
Organisé par l'association Provence Etats Unis  
Salle F. Boschero à 18h,  
10€/personne, gratuit pour les -16 ans

■ **Samedi 19/10, 9/11 et 30/11** ATELIER CIRQUE  
Jonglage, équilibre, tissu...Vous trouverez la discipline qui vous plaît ! Organisé par l'association Genus Artis  
Salle F. Boschero  
Rens. : 06 73 14 75 76 [genusartis@laposte.net](mailto:genusartis@laposte.net)

■ **Samedi 26/10** « MÉME PAS PEUR DU LOUP » par Marie Ricard, conteuse - Spectacle gratuit enfants  
Organisée par la médiathèque, à partir de 5 ans  
Mairie de Bras (Salle du conseil) à 10h30 (durée env. 40 mn)  
Rens. : 04 94 37 23 47

■ Vendredi **01/11** AFFRONTE TES PEURS - Stands d'épreuves familiales ludiques, culturelles et sportives  
Organisé par l'Association Au Fil de Soi,  
Salle F. Boschero  
Rens. : 06 46 38 33 86 [fildesoi@gmail.com](mailto:fildesoi@gmail.com)

■ **Dimanche 17/11** CONCERT « LES FRÈRES BLUES »  
Organisé par l'association Provence Etats Unis  
Salle F. Boschero à 18h,  
10€/personne, gratuit pour les -16 ans

■ **Dimanche 01/12** VIDE GRENIER JOUETS/ATELIERS FÉES MAINS - Organisé par l'Association Au Fil de Soi,  
Salle F. Boschero  
Rens. : 06 46 38 33 86 [fildesoi@gmail.com](mailto:fildesoi@gmail.com)

■ **Vendredi 6/12 et Samedi 7/12**   
Organisé par Bras Solidarité  
Salle F. Boschero, vendredi à partir de 18h

■ **Dimanche 15/12** CONCERT TONY PETRUCCIANI  
Organisé par l'association Provence Etats Unis  
Salle F. Boschero à 18h,  
10€/personne, gratuit pour les -16 ans

■ **Mardi 31/12** RÉVEILLON DE LA ST SYLVESTRE  
Organisé par l'association Bras en Fête  
Dîner, soirée dansante—Salle F. Boschero à partir de 20h

■ **CINE-CLUB** Programme  
Vendredi 18 octobre à 21h  
La nuit du chasseur—Ch. Laughton (1955)  
Avec Robert Mitchum et Shelley  
Dimanche 17 novembre à 17h 30  
Les sentiers de la gloire—S. Kubrick (1942)  
Avec Kirk Douglas  
Dimanche 15 décembre à 17h 30  
La soif du mal—Orson Welles (1965)  
Avec Charlton Heston et Janet Leigh  
Ciné-Club « 5 à 7 » L'Arrimage Cinéma Le Cercle à 20h  
Rens.: 06 64 22 72 13 [larrimage@free.fr](mailto:larrimage@free.fr)

## PERMANENCE DES ÉLUS

Vous pouvez nous rencontrer sur rendez-vous, nous contacter par téléphone au : 04 94 37 23 40, nous écrire directement par Email aux adresses suivantes :

■ **Travaux** : Jacques TORNATO, [jtornato@mairie-bras.fr](mailto:jtornato@mairie-bras.fr),

■ **Petite Enfance** : Sylvie BERNARD

■ **Affaires Scolaires** : Franck PERO, [fpero@mairie-bras.fr](mailto:fpero@mairie-bras.fr), Virginie BIGOU

■ **Jeunesse et Sports** : Franck PERO, [fpero@mairie-bras.fr](mailto:fpero@mairie-bras.fr), Stéphane CROUZIL, Yan DEFONTAINE

■ **Action Sociale** : Dominique DE PUYDT, [ddepydt@mairie-bras.fr](mailto:ddepydt@mairie-bras.fr), Doris ESCHBACH, Sylvie BERNARD

■ **Economie & Emploi - Communication** : Jean-Louis ALAUX, [jlalaux@mairie-bras.fr](mailto:jlalaux@mairie-bras.fr), Paul EZ ZAHER, Frédéric GUARCH-FERRER, [fguarchferrer@mairie-bras.fr](mailto:fguarchferrer@mairie-bras.fr)

■ **Culture, Fêtes & Cérémonies** : Jacques TORNATO, [jtornato@mairie-bras.fr](mailto:jtornato@mairie-bras.fr)

■ **Environnement** : Guillaume LAURENT

■ **Finances** : Franck PERO, [fpero@mairie-bras.fr](mailto:fpero@mairie-bras.fr)

■ **Urbanisme** : [urbanisme@mairie-bras.fr](mailto:urbanisme@mairie-bras.fr)

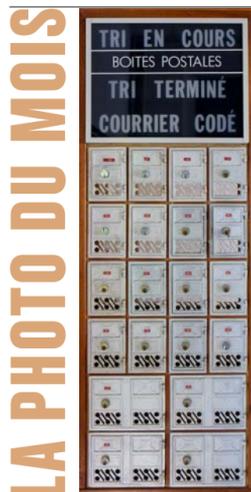


## NUMÉROS SERVICES MUNICIPAUX

|   |                                  |
|---|----------------------------------|
| ■ <b>MAIRIE</b><br>Lundi au vendredi de 8h à 12h<br>Mardi et jeudi de 8h à 12h et de 15h à 18h, samedi de 9h à 12h  | 04 94 37 23 40                   |
| ■ <b>POLICE</b><br>GAUTHIER Pascal<br>CHARLET Elen  | 06 14 43 19 66<br>06 14 43 08 47 |
| ■ <b>CCAS</b>   | 04 94 37 23 41                   |
| ■ <b>POSTE</b><br>Lundi au samedi de 9h00 à 12h00<br>(sauf jours fériés)  | 04 94 69 94 15                   |
| ■ <b>DECHETTERIE et encombrants</b><br>Ouvverte tous les jours sauf mardi, dimanche et jours fériés.<br>Horaires d'hiver (nov à fév): 8h00-12h00 et 13h30-17h30<br>Horaires d'été (mars à oct): 7h45-12h00 et 13h30-18h00<br>Enlèvement des encombrants :<br>Tous les lundis sur RDV auprès de la mairie. | 04 98 05 20 10                   |
| ■ <b>MEDIATHEQUE MUNICIPALE</b><br>Mardi au vendredi : 15h30 à 18h00<br>Samedi : 9h00 à 12h30 (sauf jours fériés)   | 04 94 37 23 47                   |
| ■ <b>SYNDICAT D'INITIATIVE</b><br>Documentation en mairie (voir horaire mairie ci-dessus).  | 04 94 78 59 84                   |
| ■ <b>ECOLE maternelle et primaire</b><br>(inscription en mairie)  | 04 98 05 12 99                   |
| ■ <b>GARDERIE</b><br>Lundi, mardi, jeudi, vendredi<br>7h30 à 8h40 et 16h30 à 18h30  | 06 18 35 17 30                   |
| ■ <b>CRECHE</b><br>Du lundi au vendredi<br>8h00 à 17h00 (enfants de 3 mois à 6 ans)   | 06 21 14 38 89                   |
| ■ <b>CENTRE AERE</b><br>Mercredi de 8h30 à 17h30<br>Vacances 8h à 18h (sauf vacances de Noël)<br>Renseignements et inscriptions en mairie   | 06 18 35 17 30                   |

## NUMÉROS D'URGENCE

|                      |                |
|----------------------|----------------|
| ■ <b>SAMU</b>        | 15             |
| ■ <b>POMPIERS</b>    | 18             |
| ■ <b>GENDARMERIE</b> | 04 94 78 00 12 |



Les boîtes postales retrouvées dans la poste de l'ancienne mairie.

LA PHOTO DU MOIS

# Nouveau cinéma numérique

## « Magie des salles obscures »

50x40x2x8=32.000 .... 50x30x8=12.000 ?!  
32.000, c'est le nombre de kilomètres parcourus par René Ciccaglione depuis 2004 pour assurer près de 1.000 séances de projection dans le cinéma de notre village. 12 tonnes, c'est le poids des films transportés par René sur cette même période.

Rappelez-vous ce passage du Petit Prince : « ... Si je vous ai raconté ces détails sur l'astéroïde B 612 et si je vous ai confié son numéro, c'est à cause des grandes personnes. Les grandes personnes aiment les chiffres. Quand vous leur parlez d'un nouvel ami, elles ne vous questionnent jamais sur l'essentiel. Elles ne vous disent jamais : "Quel est le son de sa voix ? Quels sont les jeux qu'il préfère ? Est-ce qu'il collectionne les papillons ? " Elles vous demandent : "Quel âge a-t-il ? Combien a-t-il de frères ? Combien pèse-t-il ? Combien gagne son père ? " Alors seulement elles croient le connaître... ». Notre journal ne s'adressant pas qu'aux grandes personnes, nous allons vous conter une histoire de cinéma...

### Une vie de cinéma

Tout commence dans les années 40, à Marseille lorsque René, né en 1929 dans le quartier St-Marguerite, rencontre pour la première fois le cinéma alors qu'il n'a que 15 ans. Il assiste des projectionnistes et se passionne pour ce monde. Dans les années qui suivent, il rencontre une propriétaire de maisons de repos (maisons de retraite) qui lui demande de faire une projection à ses pensionnaires. Elle financerait le matériel et René fera sa première projection, puis face au succès, une 2ème, puis une autre, puis d'autres maisons de retraites, puis... d'autres groupes de maisons de retraites. A cette époque, René est équipé d'un projecteur 16mm et achète lui-même ses films qu'il va par la suite garder précieusement. Fort de ce succès, René va étendre son activité à d'autres publics, camping, salles des fêtes...

A l'occasion d'une projection dans le Lubéron, René fait la rencontre de Paulette Raimu, la fille de l'acteur fétiche de Pagnol qui l'embauche comme opérateur pour une mission au Canada où il demeurera plusieurs années. De retour en France, il reprend son activité de projectionniste et créera l'entreprise C.R.I. (Cinéma Récréatif et Industriel). Pourquoi ce nom ? A cette époque, le cinéma n'est pas uniquement un loisir culturel : il est utilisé par les entreprises pour présenter ses produits, pour des conférences, pour former les employés.

### Rencontres avec Bras

Si c'est en 2004 que René commence sa collaboration active avec la commune de Bras, il nous précise cependant que bien des années avant, dans les années 50-60, il connaissait déjà notre village et il se rappelle qu'il y a eu un cinéma itinérant, mais également fixe dans la rue du 24 février.

En 2004, la commune confrontée à l'augmentation régulière des demandes de subventions de l'association en charge des projections (cette activité est hélas souvent déficitaire) décide de confier cette tâche à René qui lui ne demande aucune



participation. Mais en 2004, nous ne sommes plus en 16mm mais en 35mm. C'est très lourd un projecteur 35mm et René n'est plus très jeune. Il va donc chercher et trouver un projecteur quasi neuf dans un lycée parisien qu'il va lui-même descendre sur Bras. La commune qui vient de faire une salle toute neuve complètera l'équipement par un dérouleur et le système son. C'est ce projecteur qui, après 8 ans de bons et loyaux services, 3.500 heures de projection plus tard, a été méticuleusement démonté le mois dernier. Il sera exposé en mairie pendant plusieurs semaines (voir photo ci-dessous) avant d'être rapatrié dans la salle des fêtes.

### Passage au numérique

Depuis plus de 6 mois, les bobines de celluloid (pellicule argentique) ont disparu du circuit commercial ne laissant qu'une alternative aux exploitants : passer au numérique ou fermer ! Après plusieurs mois de négociation et de calculs, nous avons enfin trouver une solution en partenariat avec René et la mairie de Besse sur laquelle il est également exploitant, pour obtenir des subventions du CNC. Nous sommes donc heureux de vous annoncer que le nouveau projecteur numérique et Dolby numérique sont opérationnels dans notre salle de Bras !

### Et cette histoire de Petit Prince ?

Que collectionne René ? Les films et les affiches de cinéma. Il en a des centaines, peut être des milliers ! Sans la passion et le courage de René qui a parcouru des milliers de kilomètres qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il gèle, pour assurer des séances de projection pendant de longues heures avec parfois seuls quelques spectateurs dans la salle... il n'y aurait plus depuis longtemps de cinéma dans notre village. C'est cette même passion qui anime les techniciens, acteurs et réalisateurs de l'industrie du cinéma. Un tournage, ce sont des centaines de personnes autour d'un même projet pendant des mois. Chaque image d'un film, chaque seconde de son fait l'objet de toutes les attentions. Cela ne peut pas se retrouver sur un Ecran de téléphone, de tablette ou de TV même de dernière génération.

**Rien ne remplace la magie de la « salle obscure ».** Vous en avez un tout près de chez vous, René et Patrice Rodriguez (jeune Brassois qui l'assiste depuis déjà plusieurs années) seront heureux de vous y accueillir et le prix n'est que de 6€ avec la même qualité que dans un multiplex de la capitale ! ■



(Règlement en mairie et sur le site Internet)

Profitez-en pour découvrir le projecteur 35mm utilisé pendant de nombreuses années dans notre salle et témoin de plus d'un siècle de cinéma argentique ■

## « S'il te plaît, Dessine moi le cinéma »

En partenariat avec la Mairie, l'association l'arrimage, organise un concours de dessin sur le cinéma ouvert à tous les Brassois. Plusieurs prix seront discernés avec de nombreuses places de cinéma à gagner ! Pour participer, il vous suffit de dessiner sur un des thèmes suivants :

- 1- Une scène de film,
  - 2- Une scène de tournage, le matériel cinématographique,
  - 3- Portrait d'un acteur,
  - 4- Recréer l'affiche d'un film
- Vous avez jusqu'au 17 novembre pour déposer vos dessins à la mairie

# Le forum des associations

## Et l'accueil des nouveaux Brassois



Cette édition aura été marquée par les démonstrations de KICK BOXING, JUDO, XI QONG et VIET VU DAO, mais également pas les chants de la chorale LAS PALABRAS qui nous ont offert un magnifique concert dans le théâtre de verdure.



L'accueil des nouveaux Brassois par les élus s'est prolongé par un apéritif offert par la mairie. Une Tombola organisée par Bras Solidarité a permis de récolter les premiers fonds pour le Téléthon 2013 ■



# Le Certificat d'immatriculation

## Anciennement « Carte Grise »



Depuis janvier 2004, la carte grise appelée désormais certificat d'immatriculation a changé de format pour devenir un document européen.

Le certificat d'immatriculation permet d'identifier le véhicule, ses caractéristiques, sa conformité, sa date de 1ère mise en circulation ainsi que l'identité du propriétaire et d'apposer les vignettes issues des contrôles techniques.

C'est une sorte de carte d'identité du véhicule, obligatoire et indispensable lors d'un contrôle de police.

Depuis avril 2009 un nouveau système d'immatriculation (SIV) a été mis en place en France. Avec ce système, un véhicule neuf conserve toute sa vie la même imma-

trication, même en cas de changement de propriétaire.

En cas d'achat d'un véhicule d'occasion immatriculé avec l'ancien système, il est obligatoire de demander une nouvelle immatriculation et un nouveau certificat d'immatriculation dans un délai d'un mois.

En revanche si le véhicule est immatriculé avec le nouveau système, il n'est plus obligatoire de faire modifier la plaque d'immatriculation en cas de changement de département ou de changement de domicile.

NB : Il est cependant toujours obligatoire dans un délai d'un mois de signaler un changement d'adresse.

Il est possible d'effectuer cette modifica-

tion en s'adressant auprès de la Mairie ou directement à la Préfecture du Département.

Une étiquette autocollante mentionnant le nouveau domicile à apposer sur le certificat d'immatriculation sera envoyée par voie postale. Cette opération est gratuite.

Si le certificat d'immatriculation est détérioré ou usé, il est également possible d'en demander un duplicata. Pour ce faire, il faut déposer un dossier auprès de la Mairie ou s'adresser directement ou par voie postale à la Préfecture.

Si le certificat d'immatriculation n'est pas en règle, des sanctions sont prévues au Code de la Route. Ce sont des contraventions de 4ème classe d'un montant de 135 euros ■

# De nombreux chantiers

## Pour cette fin d'année, et pour l'avenir

Les travaux d'installation de protections solaires sur l'école se sont achevés avec l'été, ainsi que la ventilation nocturne de ces mêmes locaux afin de réguler les températures en période estivale. Suite aux divers problèmes de fiabilité rencontrés avec la chaudière de l'école, une étude a été menée par un ingénieur et une solution a été trouvée : la mise en place d'une pompe à chaleur en relève de la chaudière gaz existante.

Nous lançons cette rentrée un nouveau programme de voirie (réparation des dégâts suite aux inondations de nov 2011), opération subventionnée à près de 80%. Les chemins concernés sont : Chemin de Pouarat, Chemin de Cros de l'Hôpital, Chemin de la Station d'Épuration, Chemin du Regay, Chemin du Bas Devançon / Cros de Marin, Chemin du Val à Saint Maximin, Chemin des Rails sur le chemin, Chemin de Pied Roubert.

Comme vous avez pu le suivre dans les précédentes éditions, l'aboutissement de nombreux projets va se concrétiser dans les mois qui viennent : les travaux du par-



king de l'égalité ont commencé, ceux de la place Sadi Carnot vont suivre ainsi que ceux du parking Gambetta. La clôture en fer forgé de la rue Octave Gérard (autour du pigeonnier) est commandée, de même que la tranche 1 de la vidéosurveillance.

Autre sujet que nous devons hélas évoquer : nous avons observé une forte recrudescence des Tags et autres Graffitis sur de nombreux murs publics et privés cette année. Cela représente une charge de plus en plus importante pour les services techniques et donc pour nous tous... Vous êtes tous invités à signaler à la mairie toute nouvelle dégradation, de préférence par mail afin que nous puissions réagir dans les meilleurs délais.

Concernant la rénovation de l'ancienne mairie, l'avant projet nous a été présenté. Au-delà de la réparation et consolidation de l'édifice (décloisonnement et grand nettoyage, remplacement des planchers, des plafonds, des fenêtres, restauration et isolation de la toiture, façade...), cette restructuration doit permettre de conserver les éléments clés de ce bâtiment (salle du conseil, grand escalier...) et de permettre la création ultérieure de logements en étage et autres activités en RDC.

Ces travaux vont donc pouvoir se concrétiser en 2014 ■



## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### ■ Message Important de l'amicale pour le don du sang !

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Bras recherche des Bénévoles pour une équipe toute "neuve". En effet l'ancienne équipe s'essouffle et il faut une nouvelle équipe dynamique pour que cette Association ne s'évanouisse pas. Le Don de sang est précieux, vital et malheureusement il en manque encore et toujours.



Beaucoup de Brassois et de Brassoises sont des donneurs, ce serait dommage de les priver de ce geste généreux. Pour certains, se rendre à un village voisin pour donner son sang n'est pas facile. Aussi faisons en sorte de garder cette Amicale dans notre village.

Un peu de votre temps, 3 à 4 collectes par an, pour sauver des vies !

N'hésitez plus, contactez-moi pour tous renseignements.

Marie-Jo Papain dsbras@gmail.com ou 06.78.27.69.07

### ■ Cours d'échecs

Le F.E.P. organise un cours de jeu d'échecs (initiation et perfectionnement) le jeudi de 18h15 à 19h15 à la salle au-dessus de la mairie ouverte aux enfants et adultes.

Renseignements : 06 81 69 88 47 / 09 52 18 77 64



### ■ Agenda Loto

#### Salle des Fêtes

- Samedi 16 novembre : Provence Etats Unis
- Samedi 7 décembre : Téléthon
- Samedi 21 décembre : La Boule de Bras
- Samedi 18 janvier : Les Rives du Cauron
- Samedi 25 janvier : E.B.L.
- Samedi 1er février : F.E.P.
- Samedi 8 février : Parioisse
- Samedi 15 février : La BD en Fête

### PAIEMENT EN LIGNE POUR LA GARDERIE ET LA CANTINE

A partir du 1 novembre 2013, un nouveau service sera mis à disposition des familles pour les enfants scolarisés à Bras. Le paiement des prestations cantine, accueil périscolaire et accueil de loisirs interviendra à la fin de chaque mois (1 seule facture pour tous les services) et non pas à la réservation.

Les parents auront aussi la possibilité de réserver les prestations et procéder au règlement directement sur internet.

### ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture et organisation d'une enquête publique conjointe sur le projet arrêté de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Provence Verte et sur le Document d'Aménagement Commercial (DAC), par le Syndicat mixte du Pays de la Provence Verte. Le dossier sera à la disposition du public en Mairie de BRAS du 21 octobre au 22 novembre 2013 midi, et des permanences y seront assurées les mercredi 30/10 et jeudi 21/11 de 9h à 12h par un membre de la commission d'enquête.

## NAISSANCES

■ CAMPO Chloé Andrée Thérèse née le 14 août 2013 à Aubagne  
de CAMPO Philippe et Anne-Marie BRUEL

## MARIAGES

■ DESTRUHAUT Guillaume et LAGADEC Laetitia Jeanne Thérèse, le 6 juillet ■ SANTAMARIA Yoann Michel et BESNARD Laura, le 6 juillet ■ VIANNAY Jean Jacques Pascal et FEVE Geneviève Camille Jacqueline, le 17 août

## DÉCÈS

■ PAUTRIER Adrien René Jean le 8 juillet ■ AVY Jean Paul Helen le 1er août ■ QUEROL Béatrix Claire le 25 août ■ DIGREGORIO Paul Germain le 4 septembre ■ SOMMACAL Jean-Louis le 9 septembre



ÉDITO

## Mme le Maire

Nous mobilisons nos énergies pour finaliser les projets sur lesquels nous travaillons depuis bientôt 6 ans. Il faut savoir que certains dossiers ont mis plusieurs années pour aboutir. Mais qui dit projets, dit travaux, dit également nuisances temporaires... Nous mettons en oeuvre toutes les mesures nécessaires pour que les nuisances engendrées soient les plus minimales possibles et nous imposons des procédures parfois contraignantes aux entreprises adjudicataires pour limiter l'impact sur les riverains. L'embellissement du centre village dont les travaux vont commencer prochainement vont irrémédiablement créer des gênes de circulation et de stationnement pendant quelques semaines. Nous vous demandons de faire preuve de patience et de tolérance dans l'intérêt de tous. Nous vous rappelons que ces projets n'ont pas induit d'augmentation des taux d'imposition de la commune et ont bénéficié de larges subventions de la région, du conseil général et de l'état.

Nous continuons également à préparer l'avenir de notre village pour les années futures. Notre commune va rejoindre la communauté de communes de Sainte-Baume Mont Aurélien au 1er janvier 2014 et nous avons d'ores et déjà commencé à travailler avec les élus et les services de cette intercommunalité pour améliorer le service public à la population du village, notamment en matière de petite enfance et de traitement des déchets.

Angélique FROMION

## Qu'on se le dise !

BRÈVES

### ■ Bienvenue à

Marine TAM TSI - ostéopathe D.O.  
Sur RDV 06 73 14 75 76 marineltantsi@gmail.com

et

Le Guib'vert - Elagage, Abattage, Débroussaillage  
53 rue Jean Jaurès 83147 BRAS  
06 80 50 19 61 leguibvert@gmail.com

### ■ Changement d'adresse du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale siège désormais au 2, rue Emile Combes. Permanence lundi de 9h30 à 11h30  
Accueil Sur rendez-vous mercredi après-midi et vendredi matin  
06.14.33.32.09  
Mardi Assistante Sociale sur rendez-vous 04.83.95.41.60

### ■ Attention, nouvelle interdiction de brûler !

Le département du Var est particulièrement exposé au risque d'incendie de forêt et le brûlage des déchets constitue une importante source de pollution de l'air, néfaste à la santé publique. En conséquence, l'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 interdit désormais le brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département et règlemente strictement l'emploi du feu au regard des risques d'incendie. Le non-respect de cette interdiction est passible d'une contravention de 3ème classe. Le compostage, le paillage ou le broyage peuvent permettre de valoriser utilement ces déchets sur place (Les plus encombrants ou non réutilisables sur place peuvent être déposés à la déchetterie).

### ■ La crèche enfin sur 5 jours

Nous avons enfin réussi à l'occasion de notre sortie de la communauté de commune CCPAV, l'extension de la crèche de 3 à 5 jours, permettant ainsi aux familles de mieux s'organiser : il est par exemple bien plus difficile de trouver un emploi à 3/5ème qu'à plein temps.

La direction MAMI vient d'embaucher trois personnes de Bras qui étaient sans emploi pour compléter l'équipe. La structure génère donc déjà des emplois sur la commune !

« Le Journal de Bras », journal municipal trimestriel n° 19  
édité par le village de Bras, Directeur de la publication : Jean-Louis Alaux,  
Rédactrice en chef : Angélique Fromion  
Imprimeur : INAPOLÉGRAPHIQUE, 13400 Aubagne